



# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Conforme au règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)  
Annexe II

Version: 1

Date de revision : 2 Avril 2019

## SECTION 1

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE CHIMIQUE (OU DE LA PREPARATION) ET DE LA SOCIÉTÉ  
OU ENTREPRISE RESPONSABLE DE SA MISE SUR LE MARCHÉ

**Identification de la substance ou de la préparation :** GRAPH'IT Shake Glitter

**Nom et / ou code du (des) produit(s) :**

| Références | Désignation(s) commerciale(s)                 |
|------------|-----------------------------------------------|
| GI30003    | GRAPH'IT SHAKE Marqueur 3 mm - GLITTER SILVER |
| GI30004    | GRAPH'IT SHAKE Marqueur 3 mm - GLITTER GOLD   |
| GI43455    | GRAPH'IT SHAKE GLITTER Lot de 2 marqueurs     |

**Identification de la société :**

Distributeur: OZ INTERNATIONAL  
1088 Rue Marcel Paul, ZA des Grands Godets  
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE  
Tel: 01 45 16 78 18  
j.rozenberg@oz-international.com

**N° d'appel d'urgence :** INRS: 01 45 42 59 59

## SECTION 2

### IDENTIFICATION DES DANGERS

Les marqueurs sont sûrs s'ils sont utilisés dans des conditions normales. Le produit n'est pas classé comme dangereux selon la directive 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

**Danger par inhalation :** Aucun

**Dangers par contact avec la peau :** Aucun

**Dangers par projection dans les yeux :** Le contact peut être irritant en cas de contact direct avec les yeux

**Danger par ingestion :** Peut causer une irritation du système gastro-intestinal

**Dangers pour l'environnement :** Aucun

---

### SECTION 3

#### COMPOSITION & INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Substance              | Concentration   |
|------------------------|-----------------|
| Acrylic resin          | 8,1 – 10,8 %    |
| Acrylic Emulsion Resin | 30 – 35,0 %     |
| Glycerine              | 5,0 – 10,0 %    |
| Surfactant non ionique | 2,0 – 5,0       |
| Eau purifiée           | Part résiduelle |

---

### SECTION 4

#### PREMIERS SECOURS

**Généralités :** En cas de doute, ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:** Rincer à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un spécialiste en cas d'irritation.

**Contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Consulter un spécialiste en cas de gêne.

**Inhalation:** Les vapeurs du produit étant très faible, un danger par inhalation est négligeable.

**Ingestion:** En cas d'ingestion, diluer en donnant 2 verres d'eau ou plus à boire uniquement si le sujet est conscient.

---

### SECTION 5

#### MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyen d'extinction approprié :** dioxyde de carbone, eau pulvérisée, mousse ou produit chimique sec.

**Dangers spécifiques provenant de la substance ou du mélange :** en raison d'une forte concentration d'eau, ces encres ne sont pas inflammables mais le résidu d'évaporation est combustible.

**Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:** utiliser un équipement de protection couramment utilisé en cas d'incendie.

---

## SECTION 6

### MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** aucun dans des conditions normales d'utilisation.

**Méthodes et matériaux pour le nettoyage :** Absorber et récupérer les matériaux à l'aide d'un chiffon et laver à l'eau.

**Précautions pour la protection de l'environnement:** A température ambiante, aucune matière volatile n'est présente dans l'encre. Ne pas déverser dans les égouts.

---

## SECTION 7

### MANIPULATION ET STOCKAGE

**Précautions individuelles / équipement de protection:** aucun dans des conditions normales d'utilisation.

**Conditions de stockage sécurisées :** Veillez à ne pas laisser le marqueur sans le capuchon pendant un temps prolongé, sinon l'encre sèche. Il est préférable de stocker le produit dans un endroit frais et bien ventilé.

---

## SECTION 8

### CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE

**Précautions individuelles / équipement de protection:**

- Protection respiratoire: Aucune requise dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection de la peau :
  - Port de gants de protection : non requis dans des conditions normales d'utilisation. Pour les techniques nécessitant une exposition continue des mains, des gants sont recommandés.
  - Autres vêtements ou équipements de protection: aucun requis dans des conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux : aucune requise dans des conditions normales d'utilisation

**Pratiques de travail / hygiène:** utiliser conformément aux pratiques de manipulation sécuritaires, notamment: ne pas manger, boire ou fumer en manipulant les matériaux, éviter un contact excessif avec la peau, laver après avoir travaillé avec les matériaux.

---

## SECTION 9

### PROPRIÉTÉ PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Apparence

- Etat physique : Liquide
- Couleur : différentes couleurs (comme sur le catalogue)
- Odeur: Légère

### **Caractéristiques chimiques**

- pH : non disponible
- Point d'ébullition : 100°C
- Densité : 1,0 à 1,1 g / cm<sup>3</sup>
- Volatilité : 30 à 60 %
- Solubilité de l'encre dans l'eau : soluble

---

## **SECTION 10**

### **STABILITE ET REACTIVITE**

**Stabilité :** Stable

**Incompatibilité :** Aucune

**Réactivité :** Aucune

**Produits de décomposition dangereux:** Aucun

---

## **SECTION 11**

### **INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**Le marqueur est non toxique dans des conditions normales d'utilisation du produit.**

---

## **SECTION 12**

### **INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Ne pas déverser dans les cours d'eau, les égouts, ou le sol.

---

## **SECTION 13**

### **CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Éliminer conformément aux réglementations locales.

---

## **SECTION 14**

### **INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Cette préparation est non classée dangereuse selon les réglementations transports.

---

## **SECTION 15**

### **INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Règlement Européen REACH N°.1907/2006

Règlement Européen CLP N°1272/2008

---

## **SECTION 16**

### **AUTRES INFORMATIONS**

Cette fiche de données de sécurité repose sur l'état actuel de nos connaissances et remplace toutes les versions précédentes. Les principales sources d'information utilisées dans la compilation de la fiche de données de sécurité pour le produit sont :

- Fiches de données de sécurité de nos fournisseurs
- Directives de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) sur l'élaboration des fiches de données de sécurité, dates de la version 2.1 février 2014.

*Les renseignements que la FDS contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations européennes et nationales. Un produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux mentionnés en section 1 sans avoir obtenu une instruction écrite. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. L'information donnée dans la FDS est considérée comme une description des exigences de sécurité de notre produit : elle ne doit pas être considérée comme une garantie des propriétés du produit.*